

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0058318

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1867

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SA LIMI

Mohamed

Date de naissance :

01.07.1939

Adresse :

Cité JAU PARAKA - GR n° 18 AL 9008

BERNOUSSI - CASABLANCA

0672 13 4665

Total des frais engagés : 1912,72 Dhs

**Dr. EL MAKHLOUF AI**

Cadre réservé au Médecin Agrégé Cardiologue

**Professeur Agrégé Cardiologue**

**5, Rue Med. Abdouh Casa**

**Tél : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 80**

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à CASABLANCA

Le : 15/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :

M. SALIMI mohamed

**MUPRAS**

**ACCIDENT**

**NAKHOULAI**

**ACCIDENT**

**NAKHOULAI**

**ACCIDENT**

**NAKHOULAI**

**ACCIDENT**

**NAKHOULAI**

**ACCIDENT**

**NAKHOULAI**

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.03.2024	C	300,00		Dr. EL MAKHLOUF Professeur Agrégé de Cardiologie Rue Med. Abdouh - Casablanca Tél: 05.22.73.94.44

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AKA Dr. Amal El HAFIF Imm 52, Bld Benkherouf - Casablanca Hammadi - Benkherouf - Casablanca Tél: 05.22.73.94.44	19/3/2024	612,70

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

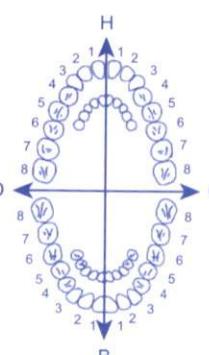
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Docteur ALI EL MAKHLOUF  
PROFESSEUR AGREGE  
CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE  
ADULTE ET PEDIATRIQUE

5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2

CASABLANCA  
Tél : 0522298155/59  
Email : elmakhlouf@gmail.com

A CASABLANCA Le 19 mars 2024

MR SALIMI Mohamed (84 ans)

*20,40 x 8*  
ASPEGIC 100 MG: 1 SACHET A MIDI SANS ARRET

*84,90*  
CARDIX 25 MG: 1/2 CP PAR JOUR LE MATIN SANS ARRET

*52,80 x 2*  
LD NOR 10 MG: 1CP LE SOIR SANS ARRET

*192,40 x 2*  
TRIATEC 5 MG: 1 CP PAR JOUR SANS ARRET

*46,30*  
3 cure fort  
1 RT / mois  
*S.V.* *S.V.* *S.V.* *S.V.* 2 mois

*612,90*

PHARMACIE YAFA  
Dr. Amal EL KHAFIF  
Imm 52, Bd M'Barek Ben Boubker  
Hammadi - Bernoussi - Casablanca  
Tel: 05.22.73.94.44

2 RT en less

Docteur ALI EL MAKHLOUF

*à 3 mois*

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâ Casablanca  
Aspegic 100mg,  
pdre sac B20  
P.P.V : 20,40 DH  
6 118000 061113

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâ Casablanca  
Aspegic 100mg,  
pdre sac B20  
P.P.V : 20,40 DH  
6 118000 061113

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâ Casablanca  
Aspegic 100mg,  
pdre sac B20  
P.P.V : 20,40 DH  
6 118000 061113

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebâ Casablanca  
Aspegic 100mg,  
pdre sac B20  
P.P.V : 20,40 DH  
6 118000 061113

TRIATEC® 5mg  
30 Comprimés  
6 118000 060192

TRIATEC® 5mg  
30 Comprimés  
6 118000 060192

LD-NOR 10mg  
30 comprimés pelliculés  
6 118000 082217

LD-NOR 10mg  
30 comprimés pelliculés  
6 118000 082217

Dr. EL MAKHLOUF Ali  
Professeur Agrégé Cardiologie  
5, Rue Med. Abdouh - Casa  
Tél : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89

CARDIX® 25mg  
28 Comprimés  
6 118000 050582

Remboursable  
6 118001 320103  
PPV : 46,30  
LOT : 23H21  
EXP : 08/2026

EN CAS D'URGENCE APPElez LA CLINIQUE JERRADA  
0522238181  
DR EL MAKHLOUF 0661131483

LOT : 231511  
EXP : 10/2026  
PPV : 57,80DH

LOT : 231511  
EXP : 10/2026  
PPV : 57,80DH

28 Co  
LOT : 420  
PER : MAI 2026  
PPV : 84 DH 20